

n°24
janvier 2005

 s Kernla
(La petite graine)
Le journal
du réseau alsacien
d'éducation relative
à la nature
et à l'environnement

 s Kernla



Dossier
Respecter...



Dans le réseau
Alter Alsace Energies



Vie associative
Partenariats



Boîte à outils
Malles Paysages



Jardin-actu
Jardin des Deux Rives



Dossier
**Respecter l'environnement
au travail**

Sommaire

Dossier P. 2

Respecter l'environnement dans son cadre de vie professionnel

L'éco-consommation dans les structures d'éducation à l'environnement
 L'exemplarité environnementale : une question de regard !
 Les acteurs publics s'engagent pour la qualité de l'air

Dans le réseau P. 8

Maîtrise de l'énergie : l'action d'Alter Alsace Energies

Jardin-actu P. 9

Jardin éphémère ou jardin durable

Vie associative P. 10

Partenaire associatif cherche partenaire entreprise
 Les 21^{èmes} Rencontres nationales de l'éducation à l'environnement : vers de nouveaux partenariats

Boîte à outils P. 12

Comprendre le changement climatique

Editorial

De nombreux organismes publics jouent un rôle capital en ce qui concerne le respect de l'environnement. Certains interviennent en amont, en faisant évoluer la réglementation. D'autres contribuent à la compréhension des enjeux et facilitent la prise de décision. C'est le cas, dans le domaine des sciences atmosphériques et des interactions sol-atmosphère, pour Météo-France : l'établissement fournit un vaste choix de produits, depuis les études de site jusqu'à des prévisions spécifiques, permettant par exemple de n'utiliser qu'à bon escient des traitements agressifs ou de dimensionner de façon optimale un ouvrage d'art.

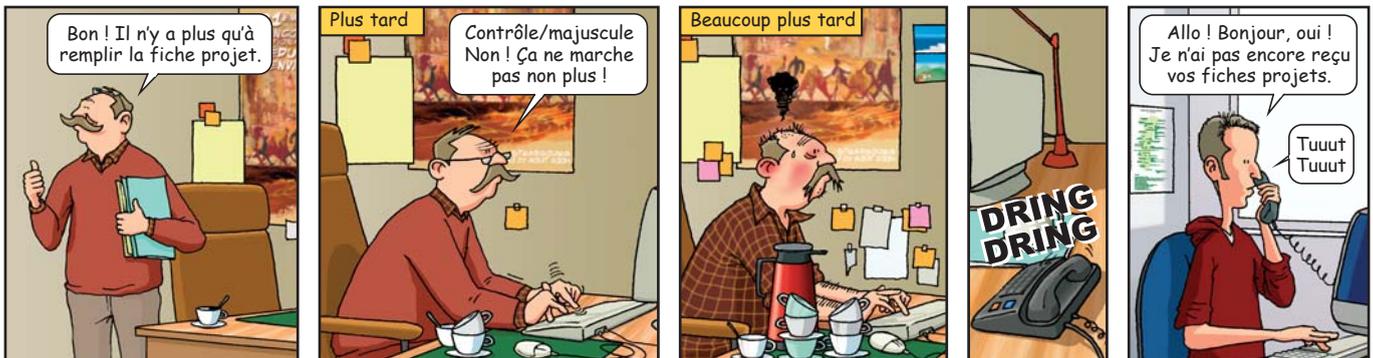
Mais aider ses partenaires à respecter l'environnement ne dispense pas pour autant de balayer devant sa porte et de considérer ses propres pratiques vis-à-vis de l'environnement. C'est pourquoi, la direction interrégionale nord-est de Météo-France a tenu à s'associer à la charte d'engagement pour la qualité de l'air proposée par la région Alsace, et à progresser sur neuf actions concrètes autour des thèmes de l'économie d'énergie et des transports. Ainsi, en 2004, des actions de sensibilisation ont été menées auprès des personnels dans les différents centres et stations et les achats de véhicules se sont portés préférentiellement vers des véhicules propres. De même, une enquête a été effectuée auprès des agents pour connaître leurs habitudes quotidiennes de déplacement. Enfin, profitant de son caractère "multi régional" (Alsace, Lorraine et Franche-Comté), Météo-France Nord-Est encourage en interne la diffusion, au delà de l'Alsace, des bonnes pratiques préconisées.

Jacki Pilon

Directeur de Météo-France Nord-Est

DANS L'ERE* DU TEMPS

Financement des projets associatifs : un marathon et un sprint...



*ERE : éducation relative à l'environnement

Directeur de la publication : Patrick Foltzer, Président de l'Ariena, Directrice de la rédaction : Elisabeth Lesteven, Directrice de l'Ariena, Conception, réalisation : Olivier Duquenois, Cyril Leroy, Sophie Julien (Ariena), Comité de rédaction et/ou de lecture : Sophie Le Boulaire (Alter Alsace énergies), Patrick Barbier (IA67), Lionel Gresse, Estelle Lang (Région Alsace), Philippe Mercklé (CG68), Jacky Marnot-Houdayer (CG67), Nicolas Gillig (PNR des Ballons des Vosges), Jacki Pilon (Météo France), Yann Delahaie, Marielle Billy, Eric Charton (Ariena), Illustrations : Cyril Leroy (Ariena), Photos : Ariena, réseau Ariena, Région Alsace, Impression : Digis Print, Illzach (imprimé sur papier recyclé).

Ariena
 6, route de Bergheim
 BP108
 67602 Sélestat cedex
 Tél : 03 88 58 38 48
 Fax : 03 88 58 38 41
 ariena@wanadoo.fr
 www.ariena.org





Les salariés des associations liées à l'environnement veulent agir sur leurs pratiques professionnelles quotidiennes. Quelques collectivités et administrations alsaciennes montrent aussi l'exemple.



Respecter l'environnement dans son cadre de vie professionnel

Nombreux sont ceux qui, dans les associations, les collectivités, les administrations et les entreprises alsaciennes, partagent une sensibilité à la nature et à l'environnement. Certains l'expriment par un engagement professionnel ou bénévole pour sa préservation. Les associations, aidées des partenaires publics, font un travail significatif dans ce sens depuis plus de 20 ans en Alsace.

Dans le cadre des certifications environnementales (ISO 14001, etc.), les entreprises doivent également impliquer les salariés dans des évolutions économiques respectueuses de l'environnement.

D'autres, et parfois les mêmes, tentent d'appliquer cet engagement dans leur vie privée. L'exercice peut paraître naturel, il est néanmoins confronté à la réalité de notre société bien ancrée dans ses habitudes de consommation. Il est souvent affaire de compromis entre "l'idéal" et le "faisable" au quotidien : une lessive bio devra faire ses preuves rapidement sous peine de condamnation familiale irrévocable, le train est une réelle solution à la limitation de l'effet de serre, mais la voiture règle souvent les effets d'urgence, etc.

Bref, la question de notre engagement personnel en faveur de l'environnement nous renvoie à l'exercice quotidien de notre responsabilité individuelle.

En revanche, l'exercice de notre métier en faveur de la nature et de l'environnement, et notamment au sein des associations, nous donne une obligation à l'égard de

l'environnement dans notre cadre de travail. Sur ce dernier, nous devons et nous pouvons agir ensemble au sein d'un même réseau. Mais là encore, les choses ne sont pas simples et l'exemple de la haute qualité environnementale dans les bâtiments le montre (alternatives énergétiques et matériaux HQE dans les lycées, des crèches, des maisons de la nature, etc.). Les exigences économiques de ces ouvrages sont encore lourdes parce que trop rares.

Plus proches de nos moyens associatifs, peut-être pouvons-nous parier sur l'humain et sur ces réalités plus simples sur lesquelles nous pouvons agir dans notre quotidien d'animateur, de formateur, de comptable, de personnel d'entretien, etc. Choisir le moyen de transport le plus écologique pour ses réunions, maîtriser sa consommation énergétique, limiter la quantité de déchets, trier, etc., autant d'actions qu'employeurs et salariés peuvent mener ensemble. C'est justement ce que s'efforcent de faire depuis quelques années les associations de protection de l'environnement et du réseau Ariena, ainsi que les collectivités et les administrations.

Ce dossier propose d'apporter au lecteur quelques exemples de projets existants sur la prise en compte de l'environnement dans un cadre professionnel. Ce que certains appellent cohérence environnementale entre le métier exercé et l'exercice du métier. Ce que d'autres mettent sur le compte de la recherche d'exemplarité.



Modifier nos habitudes de consommation dans notre environnement professionnel, un nouveau défi pour les associations du réseau Ariena.

L'éco-consommation dans les structures d'éducation à l'environnement

Consommer autrement

- de manière plus écologique, en prenant en compte l'impact des produits sur l'environnement et la santé (de la production à l'utilisation et l'élimination),
- de manière plus éthique en privilégiant les produits dont la fabrication respecte le droit du travail et le droit des enfants,

cela semble logique, voire indispensable pour une structure d'éducation à l'environnement.

La notion de développement durable ne prendra réellement corps que si chacun s'engage, à son niveau, à respecter des règles simples et peu contraignantes. En pratique ? Il semble que ce ne soit pas forcément si simple. L'exemple des produits d'entretien en est une bonne illustration.



Le réseau Ariena s'implique

Une étude menée en 2003 auprès des structures membres de l'Ariena a révélé que des efforts vers un comportement plus écologique et éthique étaient faits concernant l'alimentation, le tri des déchets, les bâtiments et les énergies, notamment par les centres qui accueillent régulièrement du public. En revanche, nos habitudes ont peu évolué en ce qui concerne le matériel informatique, les placements financiers, les produits d'entretien, les transports ou encore les fournitures de bureau. Et la liste n'est pas exhaustive.

Un groupe de travail s'est ainsi constitué avec pour objectif de faire évoluer nos usages au sein des associations. Il a dans un premier temps constaté qu'au-delà des raisons financières, le manque d'information (où trouver les produits ?, à quel prix ?) et de connaissances (quelles garanties ?, quelle utilisation ?, etc.) constituaient les principaux freins à l'utilisation de produits de consommation respectueux de l'environnement. Le choix a alors été fait de travailler en 2004 sur les produits d'entretien et les fournitures de bureau, en proposant un outil et une formation.

Un document d'aide au choix

La réalisation de cet outil s'est avérée plus difficile que prévu. En effet, malgré l'existence de plusieurs labels environnementaux, très peu de produits d'entretien ou de bureautique sont effectivement labellisés ou certifiés et il est particulièrement difficile d'accéder aux cahiers des charges des fabricants. Quels sont les critères réellement respectés ? Quelle crédibilité accorder aux garanties des fournisseurs ?

Un dossier sur les labels existants, une liste de produits et des conseils d'utilisation ont été élaborés. Ils seront diffusés auprès du réseau Ariena. L'objectif est de tester les produits, d'enrichir collectivement le document afin d'établir une base de données évolutive qui sera mise en ligne.

Former le personnel ciblé

La formation qui s'est déroulée au printemps 2004 a permis de sensibiliser une trentaine de personnes (personnels d'entretien et responsables de structures) à l'utilisation de produits d'entretien éthiques et écologiques. La mobilisation des personnels directement concernés par l'entretien des bâtiments et des locaux, qui deviennent ainsi des relais techniques dans les structures, facilite ces évolutions à l'égard de l'environnement et montre qu'elles sont possibles.

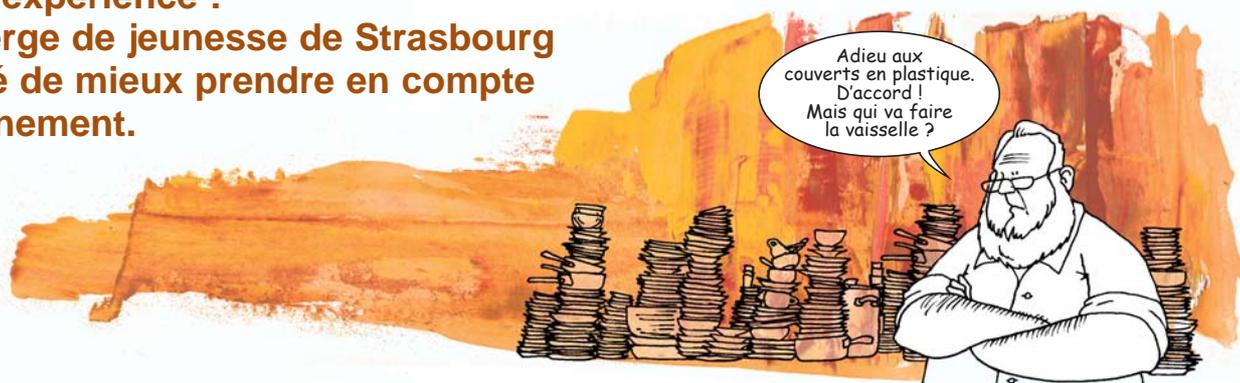
L'intervention d'un pneumologue et des ateliers de lecture d'étiquettes ont permis d'appréhender clairement les risques encourus lors de l'utilisation de certains produits ainsi que leurs impacts sur l'environnement.

En revanche, toutes les questions n'ont pas trouvé réponse ce jour-là, notamment celles concernant l'autorisation de l'utilisation de produits écologiques dans la mise en œuvre des normes HACCP pour les structures qui accueillent du public. Ces normes internationales garantissent la sécurité et la qualité des produits alimentaires et seul un test effectué par les services vétérinaires permet, à l'heure actuelle, de savoir si le produit utilisé aide à respecter ces normes. Chaque nouveau produit utilisé serait donc à tester...

Le chantier est engagé. D'autres temps de travail collectif sont à programmer afin d'aborder les autres aspects de l'éco-consommation.



Retour d'expérience : une auberge de jeunesse de Strasbourg a accepté de mieux prendre en compte l'environnement.



L'exemplarité environnementale : une question de regard !

Que signifie être éco-consommateur ? Le partenariat établi entre l'Ariena et l'Auberge de jeunesse des Deux Rives, lors des Rencontres nationales d'éducation à l'environnement qui se sont déroulées du 22 au 27 août 2004, apporte des éléments de réponse.

Cet événement qui a eu lieu dans les locaux de l'auberge de jeunesse, a ainsi permis la mise en place de mesures respectueuses de l'environnement :

- le tri des déchets et l'inscription au programme Tricétop*,
- l'installation d'un composteur adapté à l'auberge de jeunesse,
- la formation de l'équipe de cuisine pour travailler avec des fournisseurs respectueux de l'environnement.



Deux points de vue, deux logiques

Ces actions sont l'illustration d'une volonté partagée de tendre vers un fonctionnement plus respectueux de l'environnement, pour la semaine des Rencontres dans un premier temps. Mais celui-ci était-il pertinent ? Du point de vue des éducateurs à l'environnement, la réponse est évidente : le fonctionnement était plus respectueux de l'environnement. Du point de vue de l'auberge de jeunesse, les propos sont par contre plus nuancés.

Le fonctionnement des repas est à ce titre très explicite. Nappes en papier et couverts en plastique : tel était le cadre culinaire de l'auberge avant les Rencontres. Ces éléments ont laissé place à des couverts lavables et des tables non recouvertes. Par une production moindre de déchets, cette action va en faveur de l'environnement même si la consommation d'eau est plus importante qu'à l'origine.

Mais une dimension économique apparaît. En effet, nettoyer les tables et les couverts demande un travail plus important nécessitant une personne supplémentaire dans l'équipe de cuisine. Conséquence : augmentation des prix d'accueil à l'auberge d'où risque de perdre la clientèle avec de faibles revenus. C'est d'ailleurs pour cette raison que le responsable de l'auberge avait opté pour des couverts en plastique : c'est économiquement plus intéressant. De ce point de vue, le fonctionnement d'origine était tout aussi pertinent.

Que signifie être plus cohérent ?

L'expérience avec l'auberge le montre : tout dépend de la manière dont on aborde la question. Un fonctionnement peut être économiquement cohérent et incohérent au niveau environnemental et vice-versa. Il est évident que dans une démarche partenariale pour un développement en faveur de l'environnement, la notion économique est à prendre en compte. Finalement, ce terme "cohérence", qui semble soumis à controverse, ne serait-il pas un autre nom d'un certain développement durable ?

L'Auberge de jeunesse des Deux Rives garde le cap. Associant réalité économique et prise en compte de l'environnement, elle envisage de faire appel à l'Ademe pour un audit énergétique.

Contact :
Yann Delahaie, Ariena
Tél. : 03 88 58 38 47

*Tricétop est un programme pédagogique de sensibilisation au tri des déchets, coordonné par la Communauté urbaine de Strasbourg.



25 représentants publics alsaciens (administrations et associations) ont signé une charte pour la qualité de l'air et se sont engagés sur des actions simples à mettre en œuvre en interne (économies d'énergies, transport du personnel, etc.).



Les acteurs publics s'engagent pour la qualité de l'air

Le Plan régional pour la qualité de l'air en Alsace (PRQA) fixe les orientations permettant de surveiller la qualité de l'air et les effets des pollutions sur la santé et l'environnement, de maîtriser les émissions de polluants et d'informer la population. Dans ce cadre, à l'initiative de la Région Alsace, une charte d'engagement pour la qualité de l'air a été signée.

Une charte d'engagement pour la qualité de l'air

Au sein de "La compagnie de l'air", 25 représentants publics et associatifs* se sont engagés ensemble sur cette charte pour la qualité de l'air. L'exemplarité de ces acteurs publics doit inciter le citoyen à se responsabiliser et à faire de même à son échelle, dans un cadre quotidien, professionnel ou personnel. L'objectif final de cette charte est en effet d'aboutir à un changement de comportement de la part des habitants d'Alsace, pour améliorer la qualité de l'air.

La charte propose 9 actions concrètes sur la gestion interne de la structure adhérente, autour de trois thèmes : les économies d'énergies, les transports et la sensibilisation du personnel.

- Sensibiliser le personnel à la qualité de l'air, par un document d'information et des animations,
- Réaliser un diagnostic énergétique du bâtiment principal (voir encart) et mettre en œuvre les préconisations,
- Eteindre les ordinateurs en veille,
- Utiliser des lampes économes en énergie,
- Chauffer les bureaux à 19°C maximum,

- Elaborer un plan de mobilité du personnel (voir encart) et assurer sa mise en œuvre,
- Mettre à disposition des salariés un parc de vélos en quantité suffisante et promouvoir leur utilisation pour les déplacements de proximité,
- Procéder à un contrôle de pollution complémentaire entre deux contrôles techniques pour les véhicules utilitaires légers de plus de trois ans,
- Augmenter la part de véhicules propres de la structure vers 50% (contre 20% obligatoires aujourd'hui).



© Parent/Région Alsace

En effet, au-delà des politiques publiques pour développer les transports en commun, les pistes cyclables, les énergies renouvelables ou pour surveiller la qualité de l'air, les administrations et les associations se doivent d'être exemplaires en interne et d'appliquer leurs objectifs à elles-mêmes.

Ces actions facilement reproductibles par tous, devront être réalisées d'ici décembre 2005.

* la Direction régionale de l'équipement (DRE Alsace), la Direction départementale de l'équipement (DDE Bas-Rhin), la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS Alsace) et la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS Bas-Rhin), l'Inspection académique du Bas-Rhin, Académie de Strasbourg, l'Inspection académique du Haut-Rhin, la Région Alsace, le Conseil Général du Bas-Rhin, le Conseil Général du Haut-Rhin, la Communauté urbaine de Strasbourg, le SIVOM de l'agglomération de Mulhouse, la Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud-Alsace (CAMSA), la Chambre de Consommation d'Alsace (CCA Alsace), ...



Un document de sensibilisation à la qualité de l'air dans le cadre professionnel

Un outil a été conçu par la Région Alsace et sera diffusé prochainement à tous les salariés des structures adhérentes à la charte, dans le cadre d'une campagne interne de sensibilisation, propre à chaque structure. Il devrait toucher tous les salariés des structures membres, soit environ 18 000 personnes.

Ce document comprend une partie théorique pour comprendre les enjeux de la qualité de l'air, un test pour mesurer son impact sur la qualité de l'air et une série de bons gestes (déplacements alternatifs, meilleure utilisation de la voiture, économies d'énergies, qualité de l'air intérieur, consommation et tri du papier). Il sera suivi par des affiches sur l'énergie et les déplacements et d'étiquettes pour inciter à éteindre les ordinateurs lors du départ du personnel.



Les signataires de la charte seront invités à évaluer la mise en œuvre effective de leurs engagements, en décembre 2005.

A noter également que la charte d'engagement pour la qualité de l'air a reçu le prix Territoria Environnement 2004, remis à la Région Alsace en novembre. Ce prix récompense au niveau national les actions innovantes menées par les collectivités territoriales.

Le saviez-vous ?

- Aller à pied, à une réunion à un km de son lieu de travail, correspond à 1/2 heure de marche, soit la durée quotidienne recommandée par les médecins. (source : Energie Environnement, revue du programme fédéral "Suisse Energie", 2003)
- Éteindre les appareils en veille permet une économie d'énergie allant jusqu'à 70 %. Si tous les Français appliquaient ce principe, nous économiserions la production d'une tranche de centrale nucléaire. (source : ADEME)
- Une lampe fluo compacte consomme 25 fois moins qu'une lampe halogène, 5 fois moins qu'une lampe incandescente traditionnelle et dure 8 fois plus longtemps. (source : ADEME)
- Passer de 125 à 110 km/h en voiture, c'est 20 % de consommation en moins. (source PRQA)

Contact :

Estelle Lang (Service environnement, Région Alsace)

Tél. : 03 88 15 67 92

Mail : estelle.lang@region-alsace.fr



© Parent/Région Alsace

Qu'est-ce qu'un plan de mobilité ?

Le plan de mobilité (ou plan de déplacement entreprise) consiste, pour un employeur, à s'intéresser aux déplacements de ses salariés pour mettre en place des solutions visant à réduire l'usage de la voiture individuelle pour les trajets professionnels et domicile-travail. Un employeur peut, par exemple, prendre en charge une partie ou la totalité des abonnements de transport en commun, prêter des vélos, organiser un système de co-voiturage, etc.

Quelques résultats de plans de mobilité :

- entreprise BASF à Ludwigshafen (Allemagne) : baisse de 44% du nombre d'accidents en 4 ans et 1350 utilisateurs du covoiturage à 3 personnes
- entreprise ST Microelectronics à Grenoble : en été, 200 personnes sur 1700 viennent à vélo au travail et 100 personnes le reste de l'année
- entreprise Renault à Guyancourt : 26% du personnel utilisent les transports en commun (14 lignes de cars)
- Communauté urbaine de Strasbourg : location de 100 vélos aux salariés et 150 vélos d'entreprise (source : P. Gasser, Genève, données 2001)

Qu'est-ce qu'un diagnostic énergétique ?

Une étude est menée sur la consommation d'électricité, de gaz, de fioul, sur les usages et l'état des appareillages utilisés (appareils de production d'eau chaude, ordinateurs, éclairage, chauffage), sur les abonnements et leur tarification, sur le niveau d'isolation du bâtiment, etc. Les résultats permettent de faire des propositions d'actions pour baisser la consommation énergétique (changement des luminaires et de certains appareils, modification des comportements des salariés, installation de minuteurs, etc.) et/ou pour promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables.

La Région Alsace et l'ADEME financent à 80 % la réalisation de diagnostics énergétiques par les collectivités, les bailleurs sociaux et les associations.



Dans le réseau

Les pôles techniques et pédagogiques d'Alter Alsace Energies ont pour objectifs de former des consommateurs éclairés et d'aider à réduire les consommations d'énergie.

Maîtrise de l'énergie : l'action d'Alter Alsace Energies

Le rôle d'éducateur à l'énergie est de permettre à chacun de faire des liens entre ses gestes quotidiens et des problématiques environnementales. Il s'agit de proposer des pistes d'actions concrètes pour maîtriser les consommations d'énergies et limiter les pollutions (choix d'équipements, modification de comportements, etc.).



Sensibiliser les plus jeunes

En tant qu'usagers quotidiens d'énergies d'aujourd'hui et de demain, les enfants scolarisés ou en cadre de loisirs sont les principales cibles des projets pédagogiques. En 2003, Alter Alsace Energies est ainsi intervenue auprès d'une centaine de classes alsaciennes (près de 3000 élèves), majoritairement des élèves de CM1 et de CM2 dans le cadre d'animations de trois heures. Pendant les vacances scolaires, des enfants de 8 à 13 ans de sept centres de vacances ont joué et expérimenté autour du thème de l'énergie.

Lors de la rentrée 2003/04, a été initié un projet avec quatre collèges et deux lycées. Sa finalité est d'impliquer directement les élèves dans la gestion de l'énergie de leur établissement scolaire, comme le font nos voisins allemands. Ces projets se traduiront par la réalisation d'expositions, de signalétique dans les bâtiments, voire l'installation de capteurs solaires comme au lycée de Thann. Cette expérience exemplaire a aussi débouché sur des installations de chauffe-eau solaires chez des particuliers, comme des professeurs proches du projet. Deux outils pédagogiques sont également en cours d'élaboration : un jeu, "le défi d'Energirare" pour évaluer les acquisitions des enfants en fin d'action de sensibilisation et un outil d'accompagnement à la réalisation de projets de maîtrise de l'énergie pour les établissements scolaires secondaires. Duplication et diffusion en perspective...

Particulier, quels gestes et choix faites-vous ?

La moitié des économies d'énergies possibles dans notre société tient à l'action de chacun d'entre nous. Sachant qu'un trajet sur deux fait moins de trois km,

l'association vous propose de vous poser chaque jour la question de la meilleure solution pour votre déplacement (horaires, distances, moyens de déplacements à disposition, charge éventuelle à transporter...). Est-ce à pied, en roller, à vélo, en auto-partage, en co-voiturage, en transports collectifs (tram, train, etc.) ? Si les déplacements constituent le pôle de consommation d'énergie en plus forte augmentation, ils sont loin de constituer le seul poste d'économie possible : chacun de nos gestes et choix d'achats joue un rôle dans la préservation de l'environnement et la bonne tenue du porte-monnaie...

Investir pour l'avenir

Lors du renouvellement de vos appareils électroménagers, le choix d'appareils de catégories supérieures (voir l'étiquette énergie) coûte plus cher à l'achat, mais consomme nettement moins : en 10 ans, votre réfrigérateur A+ peut non-dépenser 175 euros par rapport à un réfrigérateur de catégorie D ! Éteindre les veilles, utiliser des multiprises à interrupteurs, etc. : ces gestes simples et faciles à acquérir contribuent à réduire la production de notre kilo annuel individuel moyen de déchets radioactifs. Des conseils gratuits sont disponibles dans tous les points infos énergies, grâce à l'ADEME.

Pour aller plus loin dans la démarche, les techniciens de l'association Alter Alsace énergies réalisent des études d'aide à la décision pour votre mode de chauffage : les solutions en énergies renouvelables ou non, dimensionnement et ordre de prix, aides attribuées par la Région, l'ADEME et vos collectivités locales. Dans le cadre du programme énegievie géré par la Région Alsace, une salariée d'Alter propose aussi un appui technique et juridique aux collectivités locales, en vue de favoriser les projets d'installation de chauffage au bois énergie, de production d'eau chaude solaire ou d'électricité solaire photovoltaïque.

Sophie Le Boulaire

Pour des renseignements complémentaires :

Alter Alsace Energies

8 rue Seyboth - 67000 Strasbourg

4 rue Foch - 68460 Lutterbach

Tél. : 03 88 23 33 90 ou 03 89 50 06 20

Site : www.alteralsace.org

Point info énergie : 0 810 060 050

(n° azur au prix d'un appel local)





**D'avril à octobre 2004,
le jardin potager
du Festival des Deux Rives
a été le théâtre d'actions
des petits et des grands.**

Jardin éphémère ou jardin durable ?



Strasbourg et Kehl ont pu profiter d'un jardin commun cet été. L'art floral était à l'honneur et les spectacles culturels en tous genres ont réuni français et allemands sur les rives du Rhin. Une passerelle édifée sur le fleuve a marqué le festival dans la durée. Ce grand vaisseau profilé est aujourd'hui ouvert aux piétons et aux cyclistes européens, et c'est gratuit !

Pour le reste, l'éphémère étant de rigueur en matière culturelle, l'hiver et autres vaisseaux scientifiques semblent renvoyer les fleurs du Rhin à un rendez-vous ultérieur, en dehors du temps. Que reste-t-il des rives sinon des rêves passés ?

L'essentiel est invisible pour les yeux, nous dit S' Exupéry. Alors vite, évoquons l'histoire du petit jardin potager du Festival des Deux Rives, avant qu'il ne devienne invisible à son tour.

Il était si petit que vous ne l'avez peut-être pas vu dans ce grand festival péri-urbain. Et pourtant, ce jardin ellipse abritait parfois tant de monde sous ses cabanes de saule que ses volumes semblaient extensibles.

Dès le début du printemps, les enfants de l'école du Rhin et des classes allemandes voisines s'étaient afférés chaque semaine sur cet îlot de pédagogie pratique et simple. Telles des fourmis appliquées à bâtir dans l'adversité, les enfants bêchaient, semaient, plantaient, et suivaient l'enthousiasme du grand Robert*,

animateur jardinier et gardien du temple.

Puis les temps de l'observation et de l'écoute prirent le dessus. Au jardin, la contemplation est un art nécessaire. Elle précède l'action et l'accompagne au fil des saisons.

Le jardin transforme le vivant en merveilleux

Les mois de mai et de juin donnèrent au petit jardin du Rhin la profusion et la vie dont il avait besoin. Ludovic, Estelle, Catherine*, animateurs arrivés en renfort, accueillèrent chaque jour des dizaines de jardiniers en herbe et leur firent découvrir les travaux des enfants pilotes du projet. Les petites bêtes du jardin, les parfums, les légumes, les fruits, les fleurs, les oiseaux, s'activaient autant que les enfants pour transformer le vivant en merveilleux. En ville aussi, la nature a belle allure.

Juillet, août et septembre virent le même succès. Il fallut beaucoup de vigilance à nos enfants et animateurs pour préserver les fruits du jardin des mains des adultes visiteurs. Il est vrai que lorsqu'on se sent chez soi, la tendance est de prendre ses aises. Voilà une évaluation. Dans ce jardin, l'adulte aussi se sentait bien.

Et puis l'automne est arrivé soudain, le vent froid a rafraîchi les bords du Rhin et a endormi doucement notre petit jardin.

Les grands jardins artistiques du Festival se sont envolés avec l'hiver. Condamnés à satisfaire la culture de l'éphémère, ils n'ont pas trouvé place dans la nature qui dure.

Egarés entre la ville et le Rhin, les enfants du coin rôdent toujours autour de notre petit jardin. L'essentiel est invisible pour les yeux, ils le savent bien. Mais qu'on leur donne à nouveau les clefs du petit jardin potager, et ils sauront désormais le faire fructifier.

Contacts :

Olivier Duquénois et Yann Delahaie (Ariena)
tél. : 03 88 58 38 47

*Robert Bitter, Catherine Wintz, Ludovic Ménot et Estelle Matter, animateurs du réseau Ariena, ont répondu à l'appel formulé en mars 2004 par la Communauté Urbaine de Strasbourg pour animer et faire vivre ce jardin pédagogique. Le groupe jardin du réseau Ariena a coordonné le projet, grandement aidé en cela par Nathalie Eber et l'équipe du Festival des Deux Rives animée par Claire Armbruster. Qu'ils en soient tous ici remerciés ainsi que la Communauté Urbaine de Strasbourg. Ce projet partenarial et inter-associatif sera évalué début 2005.



**Comment réussir la rencontre entre l'association et l'entreprise ?
Telle est la question à laquelle veulent répondre
les associations liées à l'environnement en Alsace.**

Partenaire associatif cherche partenaire entreprise

Le partenariat d'entreprise est une relation de travail où chacun doit trouver son compte. Il revient à l'association de s'inscrire dans une "éducation à ces nouvelles formes de partenariat" qui doit dépasser les réticences culturelles. L'acceptation réciproque passe par une relation "gagnant-gagnant" où "construire ensemble" renvoie à des années lumières "je suis contre, car vous êtes une entreprise" .

Il est vrai qu'il peut y avoir des arrière-pensées sur un partenariat ; l'entreprise peut vouloir s'acheter une bonne conduite. L'entrepreneur a pour but de dégager des profits, mais il peut se donner une autre vocation et jouer un rôle dans des projets de développement durable en intégrant par exemple le fameux SME (Système de Management Environnemental) suite à l'application de la norme ISO 14001. Le partenariat réclame vigilance et transparence, et pour tout dire un engagement raisonné et raisonnable. C'est en recherchant des points de convergence et non l'absolutisme environnemental que les entreprises et les associations trouvent intérêt à travailler ensemble.

Le nerf de l'ErE*

Le partenariat ne se résume pas au mécénat financier en sachant bien que l'argent est aussi le nerf de l'ErE. Il peut se construire autour du mécénat de compétences et des offres d'expertises, de formations ou d'animations. Le concept de mécénat financier ou de compétence se distingue du parrainage (sponsoring) en ceci qu'il concerne un engagement durable et théoriquement désintéressé, même si le mécène recherche une satisfaction intellectuelle et morale.

La loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat des associations est largement favorable aux initiatives des entreprises. Une réduction d'impôt de 60% du montant des dons est accordée à l'entreprise dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire annuel et à condition que l'association bénéficiaire soit d'intérêt général. Cette réduction concerne aussi bien les dons financiers que la mise à disposition de personnel par l'entreprise (le mécénat de compétences).

Le partenariat d'entreprises est un investissement à long terme qui doit associer étroitement l'entreprise. Cette dernière doit être valorisée (médias, communication externe et interne, AG, etc.), informée sur les projets (comité de partenaires, bulletins, etc.) et associée à des projets solidaires (rencontres des salariés et des bénévoles

de l'entreprise et de l'association). Il doit naître aussi une véritable relation interpersonnelle par des échanges réguliers, par des demandes d'avis sur le projet et par l'accueil de la personne représentant l'entreprise.

Comment rencontrer l'entreprise ?

"La relation ne naît pas d'une loterie fructueuse" comme l'a expliqué Vincent Rattiez (Entreprise Kronembourg) lors la soirée d'information organisée par l'association SARA en mai 2004. La rencontre doit être concertée entre les différentes associations liées à l'environnement en Alsace pour que le partenariat soit ambitieux et collectif. L'unité permet un investissement à long terme et permet d'associer sincèrement l'entreprise aux enjeux du développement durable.

Médiateur pour le développement de nouveaux partenariats : une mission au service des associations alsaciennes de protection, d'éducation et de conservation de la nature et de l'environnement

Un médiateur, salarié de l'Ariena depuis septembre 2004, a pour mission de proposer et mettre en œuvre le partenariat d'entreprises pour l'ensemble des structures associatives alsaciennes d'éducation, de conservation et de protection de la nature et de l'environnement et ainsi travailler en étroite relation avec Alsace Nature, le CSA et le groupe de travail "partenariat d'entreprises" du réseau Ariena. Ce poste inter associatif est soutenu financièrement par un fonds social européen (mesure 10B) géré par la CRES (Chambre Régionale de l'Economie Sociale) pour la mission entreprise. Grâce au dispositif financier DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) géré par Alsace Active, ECO-Conseil mène une étude auprès des entreprises alsaciennes pour construire l'offre de formations, d'expertises et d'animations en direction des entreprises.

Contact :

Eric Charton

tél. : 03 88 58 38 44

mail : ariena.partenariat@wanadoo.fr

*ErE : éducation relative à l'environnement



Les 21^{èmes} Rencontres nationales d'éducation à l'environnement se sont déroulées du 22 au 27 août 2004 à Strasbourg. Elles ont permis aux participants de porter un autre regard sur leurs pratiques et de développer leurs actions avec de nouveaux publics et de nouveaux partenaires.

Les 21^{èmes} Rencontres nationales de l'éducation à l'environnement : vers de nouveaux partenariats



Face aux enjeux actuels

L'élargissement du champ d'action de l'éducation à l'environnement, tel était le sujet et la finalité de ces Rencontres. Le choix de cette thématique s'inscrit dans une réflexion commune aux acteurs de l'éducation à l'environnement, au regard de la réalité du terrain.

- Comment agir avec des publics adultes peu mobilisés par l'éducation à l'environnement : les commerçants, les artisans, les acteurs de l'entreprise, etc. ?
- Comment développer certains partenariats récemment engagés vers l'éco-tourisme, les sports de loisirs, le secteur social ou de manière plus générale vers les particuliers ?
- Avec quels moyens, nos associations, déjà fragilisées par le contexte actuel, pourront-elles remplir ces nouvelles missions ?

Et pour garder le contact avec le terrain, un partenariat avec l'Auberge de jeunesse qui accueillait les participants a permis la mise en place d'un fonctionnement le plus respectueux possible de l'environnement dans les lieux de travail et de restauration des Rencontres.

Tous différents et tous complémentaires

C'est donc avec la volonté de répondre à ces questions qu'éducateurs, enseignants, chargés de mission de collectivités, etc. venant de France et d'ailleurs (10 Burkinabais ont fait le déplacement) se sont retrouvés à Strasbourg pour se confronter à la réalité du terrain. Car c'est bien dans ce sens que ces Rencontres ont été

organisées. Aller au contact des publics, les écouter, les entendre et agir **avec** eux. La présence d'intervenants en lien direct avec les publics, la dynamique des groupes de travail, les échanges d'expériences, une table ronde sur les partenariats (entreprises, collectivités, etc.), l'expérience mise en place avec l'équipe de l'auberge de jeunesse, la vie collective qui comme à son habitude a été des plus enrichissantes au niveau personnel et professionnel, sont autant d'éléments qui ont permis aux participants d'évoluer, d'avancer dans la réflexion et de poser les bases de nouveaux projets. Et au vu des retransmissions de qualité, la rencontre entre des participants d'origines socioprofessionnelles différentes autour de l'environnement a permis à chacun de prendre du recul par rapport à sa pratique et ses convictions. Objectif avoué : partir sur des bases communes afin de construire ensemble des projets d'éducation à l'environnement vers ces nouveaux publics.

Et demain ...

Aux dires des participants, les 21^{èmes} Rencontres semblent avoir donné les bases nécessaires à la construction de projets d'éducation à l'environnement avec d'autres publics et d'autres partenaires. Pour conclure, les propos de Sébastien Minot, un des participants, sont à retenir. "Pour construire ensemble des projets, il faut pouvoir porter un regard différent les uns sur les autres. Et pour cela il faut inventer des lieux de rencontres, lieux d'intérêts partagés non conflictuels. Recherchons ces lignes de convergence, pour monter dès maintenant des petits projets sans doute modestes, mais qui permettront les rencontres et pourront participer à la construction d'une relation de confiance, nécessaires à la réalisation de projets plus ambitieux. On peut rester fidèle à nos convictions tout en allant à la rencontre de ceux qui fonctionnent différemment."

Les actes des 21^{èmes} Rencontres nationales d'éducation à l'environnement sont à paraître en juin 2005 (contact : Sophie Julien, Ariena).



Ces outils réunissent du matériel pour des pratiques de terrain et des supports d'expérimentations pour permettre la lecture des paysages et l'analyse de l'évolution des paysages.

les malles pédagogiques "Paysages"

PAYSAGES

Objectifs

L'étude du paysage a pour objectif de sensibiliser les élèves aux paysages, révélateurs des époques qui les ont successivement façonnés et modifiés, pour comprendre leurs évolutions et responsabiliser les futurs citoyens, acteurs de demain.

Ces malles pédagogiques sont particulièrement adaptées aux classes de cycle II et III des écoles. Cet outil pratique permet aux enseignants et aux animateurs d'enrichir les sorties sur le terrain et de trouver de nombreuses activités de découverte, avec différentes approches, sur le thème de la lecture du paysage.

Contenus

Les malles "Paysages" sont composées de matériel d'observation (jumelles, appareil photo numérique), de jeux d'observation et d'interprétation, de livres documentaires, d'un classeur d'accompagnement et d'un dossier pédagogique complet.

Il existe deux types de malles différentes par leur contenant (conception et format) et par leur contenu (matériel mis à disposition, fiches classeur).

Utilisation

L'utilisation de ces malles conçues par l'ODCVL* 88 et les PEP* 68, en partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, est, de préférence, accompagnée par les structures d'animation dépositaires (les centres PEP 68, ceux de l'ODCVL 88, le Vivarium du moulin de Lautenbach-Zell, le CPIE de la moyenne montagne vosgienne de Lusse, le CPIE des Hautes-Vosges de Wildenstein, la Maison de la nature des Vosges saônoises du Haut du Them). Mais les malles empruntées à la maison du Parc peuvent être utilisées en autonomie.



Une des huit malles PEP



Contenu des malles de type ODCVL

Contacts

Parc naturel régional des Ballons des Vosges
1 cour de l'Abbaye
68140 Munster
tél. : 03 89 77 90 34
fax : 03 89 77 90 30
mail : info@parc-ballons-vosges.fr

* ODCVL : Office départemental des centres de vacances et de loisirs

* PEP : Pupilles de l'enseignement public

